Zeitschrift: Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 65 (1978)

Rubrik: I. Généralités

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

I. Généralités

On reconnaît de plus en plus dans notre pays l'importance qui revient, dans une société industrielle en voie de rapide transformation, à la réunion et à l'exploitation des informations scientifiques. Les institutions et les organes qui s'occupent de ces problèmes sont fort nombreux. Au niveau national, c'est l'affaire de la Commission pour les questions de coordination dans le domaine de la documentation scientifique, mise sur pied par le Conseil fédéral et présidée par M.A. Schneider, Directeur de l'Instruction publique de Bâle-Ville. Tous ces efforts tendent à faciliter et à améliorer l'acquisition et la transmission des informations scientifiques; la voie la plus prometteuse pour y parvenir — pense-t-on — est de coordonner plus efficacement et d'orienter vers des buts nationaux les activités innombrables et diverses qui touchent au domaine de l'information. Mais les temps actuels ne sont pas particulièrement favorables à la réalisation de tels projets. Pour des raisons bien connues, les pouvoirs publics, à commencer par la Confédération, se montrent très réservés et hésitent à engager les moyens financiers qui permettraient de créer les instruments indispensables à une collaboration efficace. Le manque de moyens appelle bien sûr une coopération plus étroite, mais freine aussi l'introduction d'organes de coordination centraux et exige en premier lieu des futurs partenaires le sacrifice de leur indépendance. N'oublions pas, en effet, que dans le domaine des bibliothèques et de l'information scientifique, la Confédération ne peut pas simplement imposer une collaboration, mais se doit plutôt de convaincre ou d'aider par des moyens financiers. Nombreux sont les bibliothèques et centres de documentation de toutes dimensions créés au niveau cantonal, municipal ou privé qui ont acquis au fil des ans une structure propre et bien adaptée à des besoins particuliers; ils ne renonceront à leur indépendance et à leur tradition en faveur d'un projet national que si celui-ci leur promet des avantages et des progrès rapides, sensibles également pour eux. Les techniques modernes de l'information dont les atouts résident notamment dans la supériorité d'une meilleure répartition des tâches sur l'autonomie traditionnelle, devraient être à même de remplir ces espoirs. Leur réalisation ne dépend pas seulement d'une aide financière supplémentaire, mais encore de deux conditions: la formation des collaborateurs et l'éducation des usagers dans le domaine de l'information scientifique. En fait, nous sommes confrontés à ces deux exigences même en faisant abstraction de l'évolution vers de nouvelles méthodes et techniques d'information, et leur solution lèverait aujourd'hui déjà de nombreux obstacles qui entravent encore le travail dans le secteur de l'information. Si l'on veut être à la hauteur de la tâche, l'introduction de nouvelles techniques et de nouveaux systèmes d'information exige en effet, de la part des professionnels, une formation plus solide et plus poussée et, de la part des usagers, une instruction plus approfondie. Pour l'instant, ces conditions ne sont pas du tout remplies; ni la formation professionnelle ni l'information des usagers ne correspondent aux besoins d'un réseau de bibliothèques et de centres d'information modernes.

Il n'existe encore dans notre pays aucune formation systématique de bibliothécaires et documentalistes scientifiques. Il faut donc apprécier à leur juste valeur et comme une première tentative les deux cours pour bibliothécaires et documentalistes donnés annuellement dans nos deux écoles polytechniques; à la longue, toutefois, ces essais, de même que l'expérience acquise par quelques rares bibliothécaires, sont tout à fait insuffisants pour élaborer et réaliser des projets de grande envergure au niveau national dans le domaine de l'information. Aucun Etat soucieux d'améliorer le travail d'information scientifique ne peut renoncer à offrir dans ce dessein une formation adéquate. Cette remarque concerne évidemment le personnel professionnel non scientifique, mais le manque de places d'apprentissage pose des problèmes difficiles. Il y a toujours moins de postes de stagiaires vacants pour un nombre croissant d'intéressés: détenteurs d'une maturité, candidats des écoles de commerce ou de formation continue. La cause de cette situation est à chercher le plus souvent dans la timidité des pouvoirs publics et aussi d'un certain nombre d'entreprises privées dotées de moyens d'information en matière de politique du personnel. Economise-t-on au bon endroit? S'il est vrai que notre industrie dépend de plus en plus de la mobilité intellectuelle et professionnelle de ses membres et si celle-ci ne peut être acquise et conservée que grâce à leur capacité de parfaire leur formation en toute responsabilité, alors il est certain que toutes les institutions qui favorisent l'exercice de cette faculté, en premier lieu celles chargées de transmettre l'information, ont un rôle important à jouer. Sans personnel qualifié, sans possibilités de formation pour les intéressés, celles-ci ne sont par contre pas en mesure de remplir cette fonction et de satisfaire le besoin croissant d'information.

Les bibliothécaires constatent depuis longtemps que de nombreux usagers des bibliothèques en contact avec les sources d'information et les instruments permettant de les exploiter, ont peu de connaissances et travaillent souvent pratiquement sans aucune aide extérieure. Le dépouillement des différents catalogues, bibliographies et ouvrages de références leur demande des efforts. Il leur manque visiblement la formation et la pratique nécessaires pour recueillir sans difficulté les informations recherchées. Cette constatation vaut également pour les étudiants et universitaires de tous grades et de toutes disciplines. La formation du lecteur est malheureusement à peine amorcée dans notre pays. Une introduction systématique et graduée à l'usage intelligent des bibliothèques et centres de documentation — de l'école primaire à l'Université — permettrait sans doute d'éviter und grande partie des échecs et des malentendus qui grèvent encore aujourd'hui la recherche et l'exploitation des informations.

Le phénomène de l'information fait partie de notre temps au même titre que la matière et l'énergie. Il influencera vraisemblablement toujours plus le développement de l'humanité; le dominer pourrait devenir un problème clé de l'avenir. Nous devrions nous y préparer.